

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE102 Anglais 1			
Ancien Code	SOCM1B02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christel DELCOIGNE (delcoignec@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignante : Christel Delcoigne

Les 5 compétences communicatives (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite) sont abordées. Le premier quadrimestre est une remise à niveau pour les étudiants ayant un niveau A1, A2, B1. Pour les autres, des travaux en autonomie guidée permettront de poursuivre les apprentissages et de continuer à progresser.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

2.3 Établir et respecter des conventions

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

Compétence 5 **Informar, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé

Acquis d'apprentissage visés

Voir la fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B02A Anglais

40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B02A Anglais

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Ancien Code	23_SOCM1B02A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO1021		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christel DELCOIGNE (delcoignec@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'anglais vise à développer la connaissance de la langue anglaise pour arriver à un niveau B2 ou C1 en fin de cycle. Les 5 compétences communicatives (compréhension à la lecture et à l'audition, expression orale avec et sans interaction, et écrite) sont abordées. En BLOC 1, le premier quadrimestre est une remise à niveau pour les étudiants ayant un niveau A1, A2, B1. Des tests sont donc effectués au démarrage de l'année. Le principe de la pédagogie différenciée sera d'application. Les étudiants ayant un niveau plus avancé bénéficieront d'un suivi pour la réalisation de travaux en autonomie guidée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

I. Se constituer des bases solides (vocabulaire, grammaire, expression, compréhension) dans un contexte généraliste (everyday language) et dans un contexte professionnel (réunions, téléphone, directions...);

II. Décoder en langue cible et en français correct des contenus provenant de divers supports écrits et/ou oraux (entre autres de type journalistique);

III. Comprendre et pouvoir expliquer des éléments d'actualité, des institutions, de la politique et des médias du Royaume-Uni.

IV. Développer des stratégies appropriées afin de mieux comprendre les messages à l'audition.

L'étudiant(e) devra être capable :

- d'expliquer et interpréter le contenu de supports écrits, audio et vidéo (entre autres de type journalistique) et de reformuler en français correct et/ou en anglais des informations provenant de ces mêmes supports;
- de produire un message oral simple (à partir de documents de la presse écrite et orale);
- d'identifier et définir des notions relatives à la culture et aux institutions propres à la langue enseignée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour les A1/A2/B1

Bases de la langue anglaise (remise à niveau).

Vocabulaire et les expressions de la langue quotidienne et de la langue professionnelle (monde de l'entreprise, des médias/actualités).

Institutions et aspects culturels anglophones.

Pour les autres

Travaux en autonomie guidée, autour des axes de la communication

Démarches d'apprentissage

Pédagogie différenciée. Les étudiants ayant déjà au minimum un niveau B2 en début de cycle bénéficieront d'activités ciblées (par ex. la classe inversée) et travailleront en semi-autonomie tout au long de l'année, leur permettant de continuer à progresser, pendant que les étudiants n'ayant pas le niveau B2 pourront rattraper les compétences manquantes.

La présence au cours est indispensable. Un travail régulier (entre autres en semi-autonomie) est nécessaire pour progresser. En dehors des heures de « présentiel », un important travail personnel à domicile doit être fourni pour atteindre les compétences visées (rappel : 1 ECTS équivaut à une charge de travail d'environ 30 heures pour un étudiant moyen).

Travail à partir de documents écrits et audiovisuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents et vidéos déposés sur la plateforme Connected ;

Utilisation de la plateforme TEAMS pour retours réguliers et questions en dehors des plages de cours ;

Consultation des copies après les évaluations certificatives.

Sources et références

Disponibles en bibliothèque :

COUTURIER, P., 100 fautes en anglais, les erreurs des francophones corrigées et expliquées, De Boeck.

McCARTHY (M.), O'DELL (F.), English Vocabulary in Use, Cambridge University Press

MURPHY, R., Essential English Grammar in use; édition française, corrigés inclus, Cambridge University Press

SWAN, M. & HOUDART, F., L'anglais de A à Z, Hatier

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

des supports de cours et des ressources utiles mis à la disposition des étudiants via la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe pour les étudiants A1/A2/B1

Q1

1 test dispensatoire (sur une partie des révisions du Q1) : 25 % de la note globale

Evaluation écrite en session (50% de la note globale) (dispense pour les parties déjà réussies via le test dispensatoire)

Q2

Travail journalier : présentations orales en classe : 20 % de la note globale

Examen écrit : basée sur la matière vue au cours au Q2 et une compréhension à la lecture (tout le vocabulaire de l'année doit être maîtrisé) (30%)

Q3

Examen écrit (Q1 + Q2) (100 % des points)

Voir tableau ci-dessous

Principe pour les étudiants ayant le niveau B2 minimum

Travail en autonomie guidée, suivant consignes disponibles sur connectED.

L'enseignante est disponible toute l'année pour le suivi pédagogique.

Il y aura 4 séances obligatoires avec présentations de travaux individuels et/ou de groupe.

Q1 : 2 travaux 25 % de la note + examen oral 25 %

Q2 : 2 travaux 25 % de la note + examen oral 25 %

Q3 : 2 nouveaux travaux + examen oral (50 % + 50 %)

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	30	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie évaluée (Q1 et Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée (y compris la présentation orale en classe), la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Pour les étudiants du niveau B2 et plus, toutes les parties doivent également être présentées, sinon PP à l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).